

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 34 (2007)
Heft: 136

Artikel: L'éditorial
Autor: Florey, Paul-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

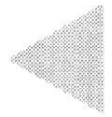
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Paul-André Florey – comité de rédaction, Vissoie (VS) et Dübendorf

Kouann lo patouè l'idè a fèrè l'acou Quand le patois conduit à la réconciliation

Dans mon village où, il y a une quarantaine d'années, le patois était encore couramment parlé, j'ai été quelques fois témoin de divergences entre les villageois ou entre l'administré et l'autorité et qui, grâce au vieux langage, trouvèrent une heureuse issue.

Il me souvient d'un conflit qui opposait un citoyen au conseil communal. La séance de confrontation débuta en français avec la recherche prudente des mots pour éviter d'amener les protagonistes devant le tribunal. Le ton s'élevait, la discussion prenait des formes agressives. Les yeux révélaient la colère et l'impuissance chez l'une et l'autre des parties. Allait-on se battre ?

Tout à coup, comme par miracle, du français on passa sans transition au patois. Les mots paraissant au premier abord les plus offensants étaient prononcés librement sans aucune gêne ni embarras. Enfin, on s'expliquait comme on l'avait toujours fait autrefois entre gens de même nature, issus du même milieu. Le langage du cœur trouvait sa plénitude. Si l'on avait dû traduire en français tout ce qui a été ainsi dit en patois, on se serait certainement retrouvé devant le juge. Mais voilà, en patois on pouvait exprimer ses sentiments les plus profonds sans blesser l'interlocuteur. On se sentait à l'aise et en sécurité. Les mots apparemment les plus virulents prenaient un sens différencié, inoffensif, non blessant mais exprimaient réellement la pensée et l'opinion du locuteur. Chacun put vider son cœur et tout le monde était satisfait. A la fin de l'entrevue, le président dicta brièvement un procès-verbal au secrétaire, écrit évidemment en français, où l'on pouvait lire : « Après que les parties intéressées eurent exposé leur point de vue, un accord a été conclu à la satisfaction de tous. » L'affaire fut donc classée !

Ainsi grâce au patois tout rentra dans l'ordre. La paix et l'entente cordiale régnaient dans la cave du citoyen qui, selon la coutume, n'avait pas omis d'inviter le conseil communal. Là, on s'exprimait en patois, langage de la conciliation. L'incident était clos, la vie continuait, les hostilités étaient définitivement oubliées. Souvent je pense à cette scène de la vie campagnarde et alors je regrette profondément que la pratique courante du patois aura cessé dans un avenir plus ou moins proche. Il incombe aux patoisants d'en retarder l'échéance.